

partiaux et distingués. Lorsque nous nous sommes entendus sur la qualité que devaient posséder les commissaires, nous pensions naturellement que des juges de la cour Suprême des Etats-Unis seraient choisis comme membres de cette commission d'arbitrage. Mais en constatant que le sénateur Lodge et le sénateur Turner avaient été choisis, vu que nous avions lu dans les journaux les discours qu'ils avaient prononcés quelques mois auparavant, et que nous savions qu'ils avaient pris une attitude tranchée sur cette question de frontière, attitude contraire aux vues britanniques sur cette même question, nous avons protesté aussi énergiquement que possible contre leur nomination ; mais notre protesté a été mis de côté comme d'autres protestés faits par nous antérieurement, l'ont été—le gouvernement impérial se montrant dans le présent cas aussi insensible et indifférent à notre égard qu'il s'est toujours montré auparavant lorsqu'il a eu à régler des différends avec les Etats-Unis sur des questions se rattachant aux intérêts du Canada. J'ai déjà dit dans un autre débat, je crois, que c'était à ce désir de se concilier les Etats-Unis et au peu de cas qu'elle fait de la valeur du territoire canadien que l'Angleterre nous a fait perdre déjà l'Orégon et le Wisconsin et une bonne partie de l'Illinois qui furent abandonnés aux Etats-Unis sans protesté. Ces territoires ne formaient aucunement partie des treize colonies lors de la rébellion de celles-ci en 1776. Plus tard, nous avons perdu justement de la même manière, une grande partie du Nouveau-Brunswick. Il y a actuellement une langue de terre des Etats-Unis située entre le Nouveau-Brunswick et la province de Québec, qui appartenait au Canada et qui a été ainsi sacrifiée par la diplomatie anglaise pour plaire aux Etats-Unis.

Mais cette manière de voir a été partagée par d'autres hommes d'Etat que sir Wilfrid Laurier, et je puis le démontrer. Je crois que sir John Macdonald la partageait lui-même.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL :  
Quelle manière de voir ?

L'honorable M. SCOTT: Que les intérêts canadiens ont toujours été invariablement sacrifiés lorsque les intérêts des Etats-Unis se sont trouvés en conflit avec eux, et c'est pourquoi sir Wilfrid Laurier, M. Blake et M.

Mills ont toujours déclaré hautement que dans toutes les affaires concernant les intérêts du Canada, les négociations devraient être dirigées par le gouvernement canadien, et que le Canada devrait être représenté par des Canadiens seulement devant tout tribunal appelé à juger nos différends avec nos voisins, parce que si le Canada était représenté devant ce tribunal par des Anglais, l'on peut être sûr d'avance que ceux-ci se soumettront toujours aux exigences des Etats-Unis. J'ai ici devant moi des lettres que sir John A. Macdonald écrivait de Washington, en 1871, lors des négociations du traité de Washington. Ces lettres étaient adressées à sir Charles Tupper. Dans une de ces lettres, écrite dans le mois de mars de l'année que je viens de mentionner, il disait :

Je suis grandement désappointé de l'attitude prise par les commissaires anglais. Ils paraissent être dominés par une seule pensée, c'est de pouvoir retourner en Angleterre avec un traité dans leur poche, qui règlera tous les différends à quelque prix que ce soit aux dépens du Canada.

Voilà des paroles passablement énergiques. Sir John Macdonald continue :

L'effet que produira sur l'opinion publique en Canada une déclaration faite par les deux partis politiques dans le parlement impérial contre l'attitude que nous prenons, sera très préjudiciable à l'idée que nous nous faisons du lien colonial—la protection impériale n'ayant été qu'une farce.

Telle est l'opinion du leader du gouvernement conservateur après un grand nombre d'années d'expérience. Ce leader ajoute encore :

Je ne veux pas envisager les conséquences ; mais nous sommes si clairement dans notre droit, que nous devons faire peser toute la responsabilité de ce qui arrive sur l'Angleterre.

Sir John Macdonald déclarait que les intérêts canadiens avaient été entièrement négligés dans le traité de Washington. Nous avons dépensé \$60,000,000 sur les canaux du Saint-Laurent et nous en avons donné le libre usage aux Etats-Unis, et ceux-ci ne nous ont pas donné l'équivalent de cette concession. Ils nous ont promis l'équivalent ; mais nous ne l'avons jamais obtenu. Ils nous ont particulièrement promis l'usage de leur canal du Sault-Sainte-Marie. Nous n'en avons pas un nous-mêmes alors. C'est ce qui nous fit demander cette concession. Lorsque nous voulûmes envoyer des volontaires dans le Nord-Ouest, nos voisins nous refusèrent la